

Août 2019

**Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes de Teck pour les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2020 :
« Climat d'urgence : la transition requise vers une économie sobre en carbone »**

Recommandations

Compétitivité des mesures climatiques

- Recommandation 1 :** Poursuivre l'avancement des politiques de tarification des émissions de carbone avec d'autres dispositions pour les secteurs d'émissions – intensif et exposés au commerce pour améliorer la compétitivité et prévenir les fuites de carbone.
- Recommandation 2 :** S'assurer que la norme fédérale de consommation de carburant n'impose pas de coûts de conformité non concurrentiels et redondants.
- Recommandation 3 :** Soutenir les initiatives qui positionnent le Canada comme un fournisseur de choix à faible émission de carbone, comme la Stratégie industrielle à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique.

Innovation et compétitivité

- Recommandation 4 :** Investir à l'échelle du financement d'innovation pour les projets spécifiques à l'exploitation minière et les essais et la commercialisation de nouvelles technologies minières propres.
- Recommandation 5 :** Collaborer avec le secteur minier pour positionner le Canada comme un chef de file dans les nouvelles technologies minières propres et l'innovation.

Compétitivité des coûts

- Recommandation 6 :** Adopter une approche plus globale pour évaluer et diminuer les facteurs de coûts du secteur minier afin de faciliter le développement responsable des minéraux et des métaux canadiens nécessaires à un avenir à faible émission de carbone.

Compétitivité des effectifs

- Recommandation 7 :** Poursuivre la réconciliation avec les peuples autochtones au Canada en mettant davantage l'accent sur le financement d'initiatives essentielles qui augmentent la formation sur la main-d'œuvre et les compétences autochtones et le développement des revenus propres à la source.

Teck est heureux de soumettre les commentaires et recommandations suivants pour l'élaboration du budget 2020.

Fièrement canadien, Teck est la plus grande société de ressources naturelles diversifiées au Canada avec des unités d'affaires axées sur le cuivre, le zinc, le charbon sidérurgique et l'énergie. Le siège social se trouve à Vancouver, nous possédons ou nous avons des intérêts dans 13 mines au Canada, aux États-Unis, au Chili et au Pérou. Au Canada, nous possédons six opérations de charbon sidérurgique, la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du pays, un complexe de raffinage et de fusion de plomb et de zinc intégré, des projets de développement de l'exploitation du cuivre et du charbon sidérurgique, et des intérêts dans un port et plusieurs projets dans le domaine des sables bitumineux. Teck emploie directement plus de 10 000 personnes dans le monde, dont 8 000 partout au Canada.

Comme le changement climatique est l'un des défis les plus pressants au monde, nous accueillons favorablement le thème du budget de cette année : « Climat d'urgence : la transition requise vers une économie sobre en carbone ». Chez Teck, nous savons qu'une action mondiale décisive est requise pour faire face au changement climatique. Nous savons également que notre entreprise et notre industrie jouent un rôle important pour contribuer à apporter des solutions pour un avenir à faible émission de carbone. Cela comprend le travail visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et à défendre des politiques d'action climatique efficaces, y compris la tarification du carbone sur un large front.

Reconnaissant que nos opérations minières génèrent des émissions de GES, Teck a fixé des objectifs ambitieux pour réduire notre empreinte carbone. Jusqu'à présent, nous avons réduit nos émissions de GES de près de 300 000 tonnes et nous avons fixé une cible visant à réduire les émissions de GES de 450 000 tonnes d'ici 2030, soit l'équivalent du retrait de 95 000 voitures de la route. En même temps, nous savons que les métaux et les minéraux que nous produisons sont essentiels pour créer les technologies et l'infrastructure nécessaires pour développer des économies faibles en carbone. Par exemple, les systèmes d'énergie renouvelable peuvent nécessiter jusqu'à 12 fois plus de cuivre que les systèmes d'énergie traditionnels, et la construction d'une turbine éolienne moyenne nécessite 180 tonnes d'acier, ce qui exige environ 100 tonnes de charbon sidérurgique à produire.

Teck est fier d'être l'un des plus bas mineurs d'intensité des émissions de GES au monde. Cependant, le maintien de ce succès exige un leadership du gouvernement du Canada en s'assurant que les conditions d'affaires et réglementaires permettent aux entreprises qui sont exposées aux émissions et exposées au commerce (EITE) comme Teck de prospérer dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel. Les sociétés minières œuvrent dans un environnement commercial mondial ouvert où les conditions commerciales et réglementaires diffèrent considérablement. De nombreuses juridictions concurrentes n'ont pas pris de mesures similaires en matière d'action climatique, ce qui a entraîné des désavantages concurrentiels pour le secteur minier du Canada. S'ils ne sont pas vérifiés, ces désavantages augmentent le potentiel de « fuite de carbone », ce qui représente le transfert de la production et des émissions de GES vers des administrations de carbone plus élevées. Cela peut, en retour, générer des émissions mondiales plus élevées et mettre le secteur minier du Canada dans une position concurrentielle défavorable – créant un scénario où tout le monde perd, tant dans l'économie canadienne que pour l'atténuation des changements climatiques à grande échelle.

Comme il s'agit d'une approche pratique, le budget 2020 est une occasion pour le gouvernement du Canada de faire progresser les solutions d'action climatique pertinentes tout en répondant aux défis de la concurrence, en acceptant les occasions et en s'assurant que les entreprises comme Teck peuvent atteindre leurs objectifs pour faire face au changement climatique et prospérer dans les marchés mondiaux hyper concurrentiels d'aujourd'hui.

Compétitivité des mesures climatiques

Recommandation 1 : Continuer à faire progresser les prix de carbone avec d'autres dispositions pour les secteurs d'émissions énergiques et exposés au commerce afin d'améliorer la compétitivité et prévenir les fuites de carbone.

Teck accueille les politiques générales de tarification du carbone du gouvernement du Canada parce que nous croyons qu'elles peuvent encourager efficacement les réductions des émissions de GES. Cependant, étant donné que de nombreuses juridictions concurrentes n'ont pas pris de leadership similaire en matière d'action climatique, cela a entraîné des désavantages concurrentiels pour le secteur minier du Canada, où une entreprise comme Teck paie plus de 50 millions de dollars par année en coûts de carbone. À titre d'exemple précis, parce qu'il n'y a pas de système comparable de tarification au carbone en Australie, où nos principaux concurrents dans le secteur du charbon sidérurgique exercent leurs activités, la compétitivité des coûts de Teck n'est pas seulement érodée, mais cette différence peut entraîner des fuites de carbone. À la lumière de cette différence, les politiques de fixation du prix du carbone doivent être conçues pour relever les défis concurrentiels qui proviennent d'un environnement commercial mondial ayant des prix de carbone inégaux, et non les mettre en péril.

Nous recommandons au gouvernement du Canada de continuer à mettre en œuvre des dispositions pour les industries touchées par les échanges et rejetant de grandes quantités d'émissions qui tiennent compte du degré d'exposition commerciale et des coûts du carbone dans la tarification. Nous soutenons le système de tarification fondé sur le rendement du gouvernement du Canada, où le montant du prix du carbone payé est influencé par les risques de fuite de carbone dans un secteur spécifique et le rendement du carbone d'une installation par rapport à ses pairs. Cependant, bien que nous soutenions le système de tarification fondé sur le rendement, nous ne sommes actuellement pas réglementés en vertu de ce système à la lumière des politiques établies en Colombie-Britannique et en Alberta étant jugées équivalentes. En vertu de l'arrêt fédéral des prix de carbone, la remise proposée pour les industries touchées par les échanges et rejetant de grandes quantités d'émissions est conçue pour être de 80 à 90 pour cent pour les entreprises ayant une performance de GES meilleure que celle de l'indice de référence et s'appliquerait au plein prix du carbone. En comparaison, la proposition pour les industries touchées par les échanges et rejetant de grandes quantités d'émissions de la C.-B. commencera à 14 pour cent et atteindra un maximum de 40 pour cent lorsque la taxe sur le carbone atteindra 50,00 \$/tonne en 2021. Pour Teck, l'exposition totale continue à l'historique de 30,00 \$/tonne de CO₂e entraînerait un coût d'impôt de 50 millions de dollars par année en Colombie-Britannique; un coût que nos principaux concurrents mondiaux ne paient pas actuellement. Comme le Cadre pancanadien sur la croissance propre et le changement climatique progresse et que la tarification du carbone est mise en œuvre dans des provinces où aucun régime d'établissement des prix du carbone n'est en place, la Colombie-Britannique se retrouvera dans une position de désavantage concurrentiel en raison de la mauvaise harmonisation dans le traitement des industries touchées par les échanges et rejetant de grandes quantités d'émissions qui en résulteront.

Nous appuyons une approche plus globale pour relever les défis en matière de concurrence de la taxe sur le carbone en Colombie-Britannique, qui s'aligne davantage sur le gouvernement fédéral, mais qui permet également au gouvernement d'utiliser des mesures fiscales non liées au carbone pour réduire les coûts du programme d'immobilisations de réduction des GES et ainsi améliorer la compétitivité des industries touchées par les échanges et rejetant de grandes quantités d'émissions tout en atteignant les cibles de réduction de GES qui ne seraient autrement pas économiques.

Recommandation 2 : S'assurer que la norme fédérale de consommation de carburant n'impose pas de coûts de conformité non concurrentiels et redondants.

Teck appuie les politiques d'action climatique qui peuvent fournir des réductions significatives des

émissions de GES, tout comme l'intention de la Norme relative au combustible propre proposée. Cependant, pour se conformer pleinement à la Norme relative au combustible propre, nous croyons qu'il est essentiel que son interaction avec d'autres politiques climatiques, comme les politiques sur le prix du carbone et les politiques provinciales sur les carburants renouvelables et à faible émission de carbone, soit considérée afin d'éviter les coûts de conformité non concurrentiels et redondants.

Nous recommandons que le gouvernement du Canada veille à ce que la Norme relative au combustible propre évite la duplication et le mauvais alignement sur des entités réglementées pour les mesures de conformité déjà en vigueur. Cela aiderait à empêcher la Norme relative au combustible propre d'exacerber les problèmes de compétitivité en établissant des coûts de conformité élevés qui feront peu pour réduire les émissions de GES des installations industrielles. Par exemple, en fonction des renseignements fournis à ce jour sur l'élaboration de la Norme relative au combustible propre¹, nous croyons qu'elle créera des désavantages importants pour le secteur minier du Canada par rapport à nos concurrents et à d'autres industries nationales. L'accent marqué sur le flux liquide, qui compte pour 23 mégatonnes de la réduction des 30 mégatonnes, est particulièrement préjudiciable aux opérations minières en raison de la dépendance du secteur envers les camions lourds. L'ajout de coûts supplémentaires à l'approvisionnement de ces carburants liquides créera un terrain de jeu inégal avec les concurrents internationaux et augmentera la probabilité de fuite de carbone et d'investissement.

Recommandation 3 : Soutenir les initiatives qui positionnent le Canada comme un fournisseur de choix à faible émission de carbone, comme la Stratégie industrielle à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique.

Pour contrer le risque d'érosion du marché et de fuite de carbone, Teck est un participant actif et appuie des initiatives qui positionnent le Canada comme un fournisseur de choix à faible émission de carbone. Par exemple, la Stratégie industrielle à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique et le protocole d'entente entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le Conseil des affaires de la Colombie-Britannique sont des initiatives visant à établir la province comme un chef de file en matière d'économie à faible émission de carbone². Cette stratégie se trouve encore à un stade précoce de développement, mais est très prometteuse d'établir une approche plus globale en matière d'exploitation des ressources en Colombie-Britannique en ce qui concerne le changement climatique. En tant que producteur de ressources naturelles à faible teneur en GES, la Colombie-Britannique a l'occasion d'être un fournisseur mondial de choix du point de vue des GES. Les travaux futurs dans la stratégie industrielle à faible teneur en carbone examineront les enjeux de la concurrence de manière plus détaillée.

Teck soutient fortement ces travaux et nous recommandons au gouvernement du Canada de soutenir ces types d'initiatives qui peuvent faire progresser la compétitivité des mesures climatiques dans les domaines suivants : la fiscalité, l'infrastructure, la réglementation, l'innovation et les mécanismes de marché comme les compensations.

Innovation et compétitivité

Recommandation 4 : Investir à l'échelle du financement d'innovation pour les projets spécifiques à l'exploitation minière et les essais et la commercialisation de nouvelles technologies minières propres.

¹ Environnement et Changement climatique Canada : « [Norme sur le carburant propre : Approche réglementaire proposée](#) » (juin 2019).

² Gouvernement de la Colombie-Britannique : « [Protocole d'entente gouvernemental visant à établir la C.-B. comme un chef de file](#) dans le domaine de l'économie à faible émission de carbone » (27 novembre 2018).

Pour poursuivre la transition vers un avenir à faible émission de carbone, nous nous concentrons sur la réduction continue des émissions de GES grâce à l'innovation et aux nouvelles technologies. Des idées, des techniques et des outils nouveaux améliorent notre rendement en matière de durabilité, comme l'utilisation de camions de transport automatisés à zéro émission dans l'un de nos sites, et nous nous engageons à adopter l'état de la transition dans l'exploitation minière avec tous les nouveaux changements novateurs révolutionnaires qui se produisent dans le monde entier. Cependant, afin de stimuler la compétitivité canadienne en matière d'innovation dans les secteurs où les administrations concurrentes progressent à un rythme effréné, nous croyons que le gouvernement du Canada devrait faire des investissements dans l'innovation spécifiquement dans ces secteurs, comme des investissements qui permettent l'essai et la commercialisation de nouvelles technologies minières.

En général, les administrations concurrentes attribuent plus de financement d'innovation pour des projets spécifiques à l'exploitation minière que le Canada. Par exemple, le gouvernement d'Australie a fourni plus de 20 millions de dollars (AUS) dans le financement du projet pour développer plus de 34 000 panneaux solaires à une mine d'or cuivré comme autre possibilité économique et à faible émission de carbone sur l'utilisation du carburant diesel³. Le projet est destiné à être un exemple de premier plan qui permet d'améliorer l'utilisation d'énergies renouvelables spécifiquement aux sites miniers. Bien que l'approche canadienne par de la R&D et de la programmation spécifique de plus petite envergure présente des possibilités, il existe un manque de financement « à l'échelle » disponible pour annuler les projets majeurs qui peuvent avoir des dossiers commerciaux marginaux à court terme, mais qui peuvent offrir d'importantes améliorations concurrentielles à moyen et à long terme. D'autres exemples du financement de l'Australie pour l'innovation minière se trouvent dans le chapitre « Promouvoir l'innovation dans le secteur des minéraux critiques » de la « Stratégie des minéraux critiques 2019 » récemment publiée⁴.

Pour répondre aux avantages d'innovation de l'Australie, nous recommandons au gouvernement du Canada d'offrir des possibilités de financement d'innovation à l'échelle pour les projets sur les sites miniers canadiens pour stimuler la compétitivité de l'innovation tout en améliorant le rendement environnemental, tout comme le projet d'énergie renouvelable de l'Australie mentionné ci-dessus.

Recommandation 5 : Collaborer avec le secteur minier pour positionner le Canada comme un chef de file dans l'innovation et les nouvelles technologies minières propres.

L'une des orientations stratégiques énoncées dans le Plan canadien des minéraux et des métaux est le « Développement économique et la compétitivité : l'environnement d'affaires et d'innovation du Canada pour le secteur des minéraux est le plus concurrentiel et le plus attrayant au monde ». Nous appuyons entièrement cette orientation stratégique et nous croyons que la collaboration étroite avec le secteur minier du Canada est essentielle pour atteindre nos objectifs.

Par exemple, le gouvernement d'Australie et son secteur minier collaborent officiellement dans le cadre d'un partenariat public-privé sur diverses initiatives d'innovation, dont « METS Ignited », un centre de croissance dirigé et financé par le gouvernement pour le secteur des équipements, des technologies et des services miniers. Sa mission consiste à « renforcer la position de l'Australie en tant que plaque tournante mondiale pour l'innovation minière et d'améliorer l'avantage concurrentiel mondial de l'industrie des équipements, des technologies et des services miniers de l'Australie »⁵. Cette approche

³ Gouvernement d'Australie, Agence australienne de l'énergie renouvelable : « [Projet Solar DeGrussa](#) ».

⁴ Gouvernement d'Australie, Département de l'industrie, de l'innovation et de la science : « [Stratégie 2019 sur les minéraux essentiels de l'Australie](#) », page 14 (2019).

⁵ METS Ignited (Australie) : « [centre de croissance dirigé par le gouvernement pour les équipements, les technologies et les services miniers](#) ».

réunit METS Ignited et les fournisseurs d'exploitation minière locaux, les organismes de recherche et les fournisseurs de capitaux afin de générer des occasions commerciales pour son secteur d'innovation minière national. Dans un récent rapport de METS Ignited, on rapporte que les sociétés de l'industrie des équipements, des technologies et des services miniers de l'Australie sont mieux placées pour réaliser de nouvelles possibilités que ses concurrents dans d'autres marchés à l'échelle mondiale grâce à la position mondiale dominante des industries minières et des équipements, des technologies et des services miniers de l'Australie⁶.

Bien qu'il soit encourageant que la Supergrappe des technologies numériques du Canada puisse relever les défis de compétitivité en matière d'innovation pour le secteur minier du Canada, l'exploitation minière est l'un des seuls secteurs de ressources naturelles qui ne reçoit pas d'occasions de financement fédéral à l'échelle. Par conséquent, puisque l'Australie continue de faire avancer ses efforts pour devenir un chef de file en matière d'innovation et de technologies minières propres, nous recommandons au gouvernement du Canada d'explorer les possibilités de collaboration, en particulier avec le secteur minier du Canada, dans des partenariats public-privé comme METS Ignited, dans le but d'améliorer l'essai et la commercialisation des nouvelles technologies minières.

Compétitivité des coûts

Recommandation 6 : Adopter une approche plus globale pour évaluer et diminuer les facteurs de coûts du secteur minier afin de faciliter le développement responsable des minéraux et des métaux canadiens nécessaires à un avenir à faible émission de carbone.

Le Canada a des caractéristiques juridictionnelles et fiscales qui ont le potentiel de fournir une base solide pour attirer les investissements. Cependant, ce tableau change. Nos concurrents s'attaquent aux faiblesses de l'investissement structurel, ce qui a entraîné une baisse marquée des investissements des entreprises au Canada. Dans un rapport publié par la Chambre de commerce du Canada en février 2019, il s'agit d'un consensus au sein de la communauté d'affaires canadienne qui « a besoin d'un examen complet, avec tout ce qui se trouve sur la table, pour créer un système fiscal moderne qui peut aider à construire un Canada qui gagne »⁷. Nous soutenons l'appel de la Chambre de commerce du Canada pour un examen complet de la fiscalité comme une action claire pour remédier aux faiblesses repérées et maintenir des structures fiscales stables pour les revenus gouvernementaux qui travaillent conjointement avec un système réglementaire solide.

Nous recommandons au gouvernement du Canada de passer en revue le recouvrement des coûts des intrants en hausse ainsi que les complexités fiscales importantes pour réduire ce qui est finalement un profil à coût élevé. Cela comprend la remise en vigueur de l'allocation accélérée de coûts en capital pour l'exploitation minière (avec zéro solde en baisse pour correspondre aux conditions fiscales aux États-Unis), ainsi que l'élargissement de la déduction fiscale pour les véhicules électriques afin d'inclure l'équipement industriel lourd et la machinerie. Ce ne sont que quelques-uns des facteurs de coûts qui, s'ils sont annulés, pourraient changer le coût de faire des affaires au Canada et faciliter le développement responsable des minéraux et des métaux nécessaires pour la transition vers un avenir à faible émission de carbone à l'échelle mondiale.

⁶ METS Ignited : « [Services technologiques de l'équipement minier : Plan de compétitivité du secteur sur 10 ans](#) » (2018).

⁷ Chambre de commerce canadienne : « [50 ans de découpage et de collage : Modernisation du système fiscal du Canada](#) », page 3 (février 2019).

Compétitivité des effectifs

Recommandation 7 : Continuer de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada en mettant davantage l'accent sur le financement des initiatives essentielles qui favorisent la formation axée sur les compétences et la main-d'œuvre autochtone ainsi que le développement des revenus propres à la source.

Le fondement de l'approche de Teck pour faire des affaires est de reconnaître et de respecter les droits des peuples autochtones, ce qui commence par la reconnaissance de ces droits et intérêts, tels que définis dans les lois et engagements régionaux, nationaux et internationaux, y compris la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. En ce sens, Teck cherche à tisser des relations solides et durables avec les peuples autochtones dans les domaines où nous exerçons nos activités. Grâce à un respect mutuel et à un engagement important, nous visons à partager les avantages économiques de l'exploitation minière, y compris l'embauche, l'approvisionnement et l'investissement communautaire.

L'industrie minière est le plus important employeur du secteur privé des peuples autochtones au Canada sur une base proportionnelle et représente un important client des entreprises appartenant aux autochtones. Cependant, le défi est de s'assurer que la nouvelle cohorte de Canadiens autochtones a la possibilité de faire partie de la main-d'œuvre du secteur minier et qu'elle bénéficie de formations et de possibilités d'éducation, particulièrement pendant le cycle de consommation et les ralentissements économiques.

Par conséquent, nous recommandons au gouvernement du Canada d'affecter des fonds aux initiatives essentielles qui renforcent la formation de la main-d'œuvre et les compétences des autochtones ainsi que le développement des recettes de source autonome. Les initiatives de financement spécifiques pourraient comprendre :

- soutenir la planification conjointe et communautaire pour le développement des ressources;
- améliorer l'éducation et le soutien à la formation pour accroître la capacité;
- évaluer de nouvelles occasions d'accroître le développement des capitaux et la formation d'affaires au niveau communautaire;
- faire progresser les occasions de partage de données.